



Le Brasseur



Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Brasserie Labatt-CSN

Mot du Président



Volume 19 No : 03

Juin 2022

Résumé sur l'assemblée générale

Comme demandé par les salariés travaillant sur les équipes de fin de semaine, voici un bref résumé de l'assemblée générale du 26 mars 2022. Tel que stipulé sur l'ordre du jour affiché, un bilan des relations de travail a été fait pour 2021. Celui-ci concernait les suivis d'arbitrages ayant eu lieu ainsi que ceux à venir, les griefs traités, le nombre de départ à la retraite, les nominations de permanents en lien avec le 3/1 et la main d'œuvre de février, la lettre d'entente signé avec l'employeur ainsi que le résultat de la rémunération variable pour 2021; 37.5% pour l'usine et 70% pour le centre distribution Lachine. Nous avons également fait le bilan au niveau de la trésorerie.

Un dépôt d'avis de motion a été déposé pour l'instauration d'un fond de grève. Ceci va être débattu, lors de la prochaine assemblée général, donc soyez présent. La bonne nouvelle est qu'à partir de la prochaine assemblée générale, deux assemblées générales seront cédulées. Il y en aura une de cédulée, comme d'habitude, le samedi pour les gens de semaine et une pour ceux et celles qui sont de soir la semaine et aussi ceux qui sont sur les équipes de fin de semaine. Donc, à l'avenir, vous aurez tous la chance de pouvoir participer et ainsi avoir votre droit de parole.

Dépôt projet augmentation salariale

Bien que la convention collective ne soit pas encore échue, les conditions économiques ont tellement changées rapidement depuis 2019, que plusieurs employeurs et syndicat au Québec se sont entendus pour réviser à la hausse les taux des salaires. En effet, depuis quelques années, une pénurie de main d'œuvre de plus en plus importante rend le recrutement du personnel de plus en plus difficile. Dans ce contexte, plusieurs employeurs se sont adaptés en augmentant significativement les salaires. En 2019, le salaire horaire moyen au Québec a augmenté de 4,9%. En 2020, il a augmenté de 6,1%.

En comparaison, notre convention collective ne prévoit qu'une augmentation du taux horaire que de 5% en sept ans. Avec l'inflation qui, pour la seule année 2021, a réduit notre pouvoir d'achat de 5,1%, il est évident que les salaires chez Labatt ne sont tout simplement plus compétitifs. Nous pensons qu'une telle mise à jour s'impose afin de refléter la réalité d'aujourd'hui.

Dans ce numéro

Mot du président	1
Suite mot du président	2
Mot V.-P livraison	3
Photo entrepôt La-chine	4
• Retrouvez-nous sur le Web www.sttbl.ca	

Pour nous joindre

Téléphone: 514-368-4999
Télécopie: 514-368-7771
Messagerie: sttbl.csn@gmail.com



Suite Mots du président

Donc, à cet effet, le syndicat a déposé un projet d'augmentation salariale à l'employeur le 6 avril 2022. Les détails pour l'instant resteront à venir, car nous n'avons aucune idée de où cela nous mènera.

De plus, je tiens à vous préciser que nous ne sommes pas en négociation de contrat de travail. Ce projet traite uniquement des augmentations salariales pour 2022-2023. Nous vous tiendrons au courant au fil du temps puisque que nous n'en sommes qu'à l'étape embryonnaire.

Sous-traitance entreposage Intramodal et Bullet Proof

Nous avons reçu la décision arbitrale le 22 avril 2022 pour le dossier de sous-traitance de nos bières produites à Montréal et entreposées dans ces entrepôts. Nous n'avons pas eu gain de cause. En gros, l'arbitre y est allé sur deux motifs pour rendre sa décision. Ces entrepôts ne font pas parti de notre unité d'accréditation et l'article 1.6 qui fait en sorte que nous n'avons pas eu de mise à pied.

Nous avons pourtant mis toutes les ressources nécessaires pour démontrer à l'arbitre que la lettre d'entente 1.5 et 1.6 signée en 2013 et reconduite en 2017. Cette lettre d'entente déterminait ce que la compagnie peut donner en sous-traitance et ce que l'on a conservé comme tâche; entre autres, la manutention dans les entrepôts extérieurs de nos bières localement. Cette tâche a toujours été respectée par l'employeur depuis près de 30 ans. L'employeur a toujours fait de la location d'entrepôt extérieur et se sont nos salariés de l'unité d'accréditation qui y travaillaient. C'est très malhonnête de la part de l'employeur de ne pas avoir respecté une lettre d'entente qui a bien servi les deux côtés depuis 2013.

Le dossier n'est pas clos. Nous irons en appel de la décision. La première étape sera par le dépôt d'un 39 (accréditation syndical) pour les entrepôts extérieurs; contestant ainsi la décision arbitrale. Par la suite, si nous avons gains de cause, nous irons en appel.





Volume 19 No : 03

V.-P Livraison



Salut camarades,

Pour une rares fois, je prend quelques lignes de ce journal pour vous parler d'un problème qui commence à être récurrent à Brasserie Labatt.

Je crois que le moment est bon pour vous aviser d'une problématique importante à la livraison. Nous vivons actuellement, et ce, à tout les jours depuis quelques semaines déjà, une situation dont la plupart d'entre vous êtes déjà au courant et peut-être ou l'avez -vous vécu lors d'un évènement chez un de nos clients, soit CSP (bar et restaurant) ou en visitant un CAD (dépanneur)...

Il s'agit du manque de produit!

C'est un GROS problème pour les ventes immédiates et pour l'avenir de la brasserie. NOS jobs en dépendent! Avec la situation présente chez Molson qui sont en grève depuis le 25 Mars 2022, nous ne pouvons même pas capitaliser pour augmenter nos ventes ainsi que nos parts de marché puisqu'un manque criant de volume de bière nous impose à diminuer les contacts et le volume dans les camions pour livraison chez nos clients. Nous comprenons qu'il a un enjeux de main d'œuvre à la brasserie comme partout au pays présentement, mais, après validation avec nos confrères de travail, le volume qui est disponible dans l'entrepôt de l'usine de Lasalle n'est pas redistribué dans les centres de distribution. S'agit-il d'un manque de communication, d'une mauvaise gestion du personnel, d'un manque réel de main d'œuvre ou d'une combinaison de plusieurs de ces facteurs??? Quoi qu'il en soit, plusieurs questions ont été posées mais les réponses ne concordent pas souvent...

Par exemple, au centre de distribution de Lachine, en date de l'écriture de ces lignes, le 3 Mai, nous avons seulement que quelques barils de Budweiser, Stella et Bud light en 58 litres; aucun autres produits et format ne sont disponibles. Même son de cloche du côté des caisses soit en 710 ml ou 342 ml. Ceci met en danger nos contrats avec quelques uns de nos gros clients qui manquent définitivement de bière pour leurs ventes. Il ne faut pas oublier que nous sortons d'une pandémie qui a causé la fermeture de des commerces pendant presque 2 ans et que maintenant la brasserie Molson est en grève. Nous ne donnons malheureusement pas l'excellent service que les membres de la brasserie Labatt sont habitués de donner afin d'aller chercher des parts de marché et faire des ventes extras pour accroître encore plus notre belle entreprise.

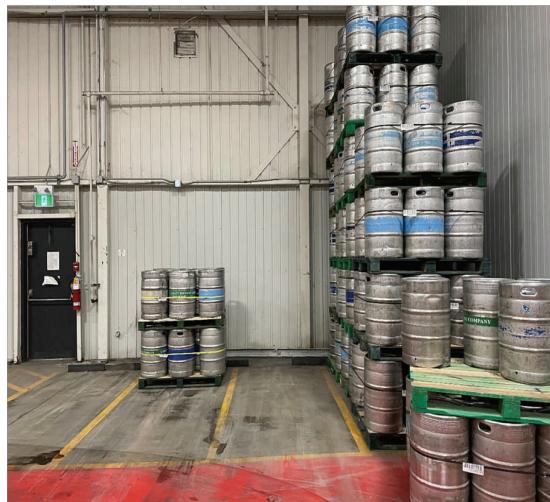
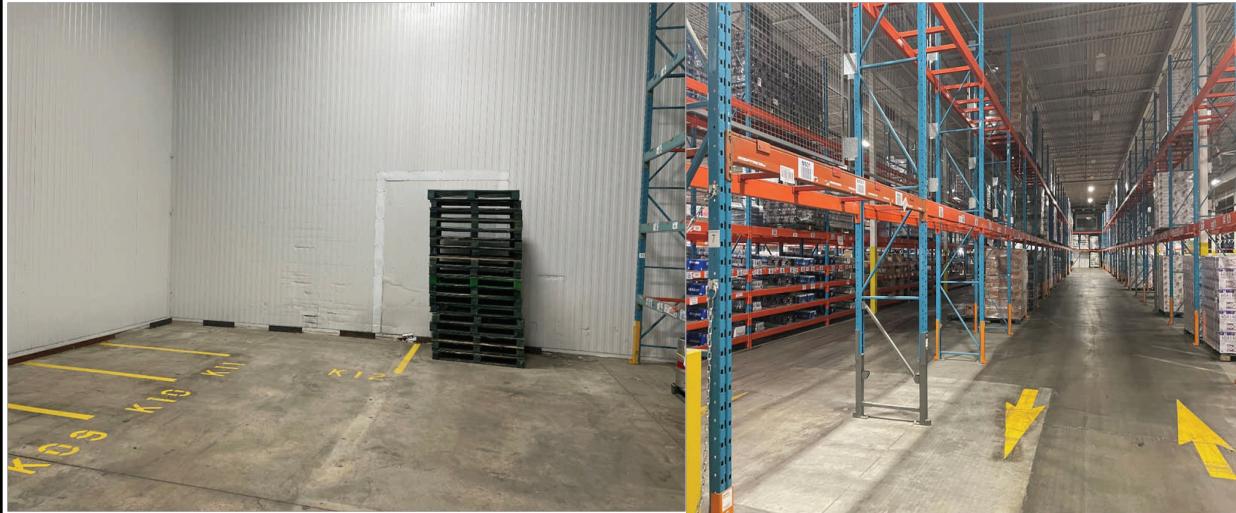
Les personnes du département de l'expédition sont en contact avec les chauffeurs des autres centres (Bois-des-Filiions ou St-Hubert). Depuis quelques semaines, la compagnie de transport Robert n'envoie plus les chauffeurs nécessaires au déplacement des remorques entre les centres alors la compagnie a décidé de prendre les chauffeurs des centres pour combler le manque d'employé. On attend toujours la demande de notre côté afin de procéder de la sorte au centre de Lachine. La demande de votre syndicat a été faite pour que nos chauffeurs donnent un coup de main et du même coup, peut-être ainsi aider à remédier au manque de produit dans le centre de Montréal !

Plusieurs solutions ont été proposées par votre syndicat et les gestionnaires de l'équipe de la livraison afin d'essayer de régler la situation à court terme. Malheureusement, encore une fois, on dirait que les solutions apportées n'impactent pas assez les autres départements qui ne ressentent pas l'impact du manque de produit...

En espérant que tous les départements travaillent conjointement afin de rectifier cette situation catastrophique et que la bière sorte le plus vite possible de l'expédition pour réaliser des ventes records!



Entrepôt Lachine



Départ :

**Nouveau
Permanent**

Collaborateurs:

Comité Journal:

Marc-Eric Gagnon

VP à l'Information:

Dominique Parent

Impression:

Copie Éclair